

C.G.T.

F.S.M.

**bulletin
d'information
du bureau
confédéral**

halémet

851

2 DECEMBRE 1988

COURRIER CONFEDERAL



COMITE D'ENTREPRISE

Des comités d'entreprise au service des luttes..... 2 - 4

CENTRE CONFEDERAL DE LA JEUNESSE

La précarité n'est pas une fatalité. En luttant,
on peut la faire reculer..... 5 - 7

POLITIQUE FINANCIERE

La conquête des moyens pour gagner, ou, financer
les coûts de sa défense..... 8 - 9

SERVICE DE PRESSE

Coordonnées..... 9

ETUDES ECONOMIQUES

C.E.S. : séance des 8 - 9 novembre 1988..... 10

LA V.O.

Bilan des commandes de la V.O. salaires 2307..... 11A - 12B

INSTITUT D'HISTOIRE SOCIALE

Création d'une pièce de théâtre : "20 ANS"..... 13

ANTOINETTE

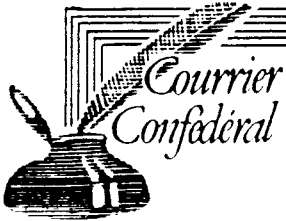
Numéro de décembre..... 14C

R.C.E.

N° 38 : l'activité économique des C.E..... 15D

INSTITUT D'HISTOIRE SOCIALE

Les cahiers de l'Institut N° 27..... 16



COMITE D'ENTREPRISE

DES COMITES D'ENTREPRISE AU SERVICE DES LUTTES

La donnée première de l'actualité est bien la montée du mouvement revendicatif.

Les militants CGT, UGICT, élus dans les C.E. mais aussi dans les organismes équivalents du secteur public y participent ou doivent y participer pleinement.

Le C.E. enjeu de classe

Les moyens d'information, d'investigation, d'intervention que leur confère leur mandat doivent être mis au service de l'action pour contribuer à ancrer les luttes à l'entreprise, leur donner contenu et perspective.

C'est en ces termes que le C.E. est un enjeu de classe.

Des opérations de toutes natures sont utilisées pour freiner et dévoyer le mouvement social.

Du patronat au gouvernement en passant par les centrales syndicales réformistes tous s'activent en une sorte de front commun pour contenir les revendications, les concessions aux luttes dans un périmètre minimal, le moindre mal pour le capital.

Les idées de la C.G.T. progressent dans les consciences d'autant plus que les revendications sont élaborées sur la base des besoins des travailleurs alors que, dans le même temps, s'étalent les profits. Parallèlement se développe toute une série d'argumentation sur le raisonnable, le possible pour contrer cette évolution.

La politique suivie serait bonne, il ne faudrait pas la mettre en cause en s'éloignant des choix fondamentaux.

C.E., pas neutre !

Pour une part, cette stratégie politique traverse les Comités d'entreprises. Y est-elle toujours perçue, dénoncée, combattue comme il se devrait devant et avec les salariés acteurs ?

La présence des patrons, des autres organisations dans les C.E. peut faire d'eux à partir de leurs prérogatives un lien de mise en oeuvre de la politique du capital. La lecture de certains procès verbaux y compris où parfois avec notre apport, est édifiante.

.../...

C'est donc bien là aussi que nous avons à mener l'action pour montrer l'ampleur des besoins, leur légitimité, la possibilité et l'urgence de les satisfaire, y compris la revendication du 3 % minimum pour les C.E.

Le C.E. n'est pas neutre, suivant ses délibérations et parfois ses décisions, il fait partie du décisif parce qu'il est acteur, décideur selon qu'il se prononce en faveur du capital ou des travailleurs.

La pratique démocratique doit investir ce terrain aussi.

Des C.E. de lutte

Une bonne maîtrise de l'activité économique et sociale du C.E. par le syndicat est avec les revendications, les luttes, les succès importants obtenus un moyen efficace de mettre au coeur du débat la question de la gestion capitaliste.

Cela vaut aussi dans le secteur public où les choix s'opèrent à la fois contre les revendications, les statuts et contre le service public lui-même.

Les exemples ne manquent pas.

À la SNCF obtenir la sécurité passe par un fort relèvement des investissements, des qualifications, l'augmentation des emplois, des salaires, ce qui implique de prendre le contre-pied du contrat de plan, de s'attaquer aux prélèvements bancaires, financiers, aux déréglementations en cours au nom de l'Europe de 92.

Dans la Santé, il y a lien direct entre la lutte, les revendications salariales, de qualification, d'effectifs, de responsabilité des infirmières et la bataille pour une protection sociale de qualité.

Là où l'on gagne des emplois permanents, des formations qualifiantes et des reconnaissances de qualification, des améliorations de statuts et conventions collectives, on agit à la source contre la précarité.

Intervenir dans la gestion

Autant de luttes, d'objectifs revendicatifs qui font la démonstration que la politique antisociale est aussi antinationale.

C'est à cela que doit aussi servir le C.E. C'est un besoin pour les luttes. Il en a, pour l'essentiel, les moyens légaux. Occupons-nous tout le clavier ? Certes l'action ne saurait être subordonnée à la présentation de propositions économiques "clé en main". Il n'empêche que laisser à découvert cette question, c'est permettre à d'autres de l'investir pour récupérer et dévoyer les revendications, permettre au grand capital de développer sa stratégie.

Il y a nécessité d'être effectivement présents et actifs sur le terrain où interviennent les choix de gestion.

.../...

Ce n'est pas là faire de l'économie B C B G, c'est se donner des arguments, gagner des positions chez l'adversaire qui permettent d'élargir les luttes sur les revendications en montrant pièce en main que c'est possible, nécessaire, bénéfique pour les salariés, l'entreprise, l'économie nationale.

C'est à partir du terrain, des besoins démocratiquement exprimés que ces nouveaux axes revendicatifs conforteront, multiplieront, unifieront les luttes.

C'est la meilleure réponse à donner à ceux qui subordonnent le "progrès social" au progrès économique des grands équilibres, et qui sous couvert d'économie, ne visent au fond, qu'à soutenir le profit privé et renforcer la domination du grand capital sur la société et l'économie.

On a le C.E. de son activité syndicale

Nos syndicats ont la responsabilité pleine et entière de créer les conditions d'une mobilisation plus active des C.E. dans et pour les luttes. Là où subsiste une coupure "action revendicative/ activité C.E.", il y a lieu de corriger rapidement. Pour le moins, partout un regard critique (au bon sens) est à porter sur l'action du syndicat vis-à-vis du C.E., des élus aux C.E. et équivalents.

Dans le contexte actuel, c'est une urgence.

Pour la récente période, faut-il rappeler la multiplicité des remises en cause du Code du Travail dans la stratégie globale des multinationales de recomposition de déréglementation en conditions de travail et médecine du travail, de constitution de société anonyme européenne liquident en définitive les acquis des salariés par la disparition, selon la spécificité des domaines, du pouvoir de contrôle des C.E. et CHS/CT. Concomitamment, le patronat français redouble d'attaques contre le droit d'intervention des travailleurs et les libertés syndicales : accord restrictif sur les mutations technologiques, lancement de Conseils d'Entreprise et de Comités de groupe européen au détriment des CE, accélération de la flexibilité et de la mobilité, laminage de la représentation des personnels de la représentativité syndicale avec le rapport "Lemoine-Guillen".

Ce n'est pas seulement une institution qui est menacée (encore que ...!) c'est un moyen de défense d'action de développement économique et social, un centre de démocratie au travail.

Les luttes actuelles offrent une opportunité exceptionnelle de montrer aux salariés par la pratique l'intérêt des C.E., l'importance du renforcement, du poids de la C.G.T. pour leurs luttes, leurs revendications, leurs besoins économiques et sociaux.

Agir ainsi, ce n'est pas seulement que protéger un immense acquis, c'est par l'intervention des salariés, le prolonger en se donnant des moyens supplémentaires pour la lutte.

C'est l'ordre du jour !

.../...

CENTRE CONFEDERAL DE LA JEUNESSE

LA PRECARITE N'EST PAS UNE FATALITE EN LUTTANT ON PEUT LA FAIRE RECULER

Chacun mesure aujourd'hui que la précarité et son développement est un élément important intégré dans la stratégie cohérente du capital. Elle constitue une pièce majeure de la surexploitation du salariat et en particulier des jeunes et contribue à la pression sur les salaires, la casse des statuts, la remise en cause des acquis, le développement de la flexibilité, l'imposition de la mobilité pour tous les salariés.

Aucun secteur professionnel, aucun département n'échappe à cette réalité.

Si, pendant des mois, nos Organisations C.G.T., confrontées à ce problème récent ne savaient par quel bout commencer, les choses à présent sont en train d'évoluer.

Le rejet croissant de la précarité par les jeunes, leur disponibilité à s'engager dans les luttes, toutes les luttes, y sont pour beaucoup.

L'ampleur prise par la précarité dans de nombreux secteurs, son caractère de problème aujourd'hui incontournable pour être vraiment la C.G.T., au service de la défense des intérêts des salariés, interpelle plus largement nos syndicats.

Les convergences réelles entre jeunes précaires et l'ensemble des salariés sont mieux perçues par nos Organisations mais au-delà par les jeunes eux-mêmes, voire, dans de nombreux cas par les salariés dans leur ensemble.

Cette évolution qualitative conduit à une modification en cours de l'approche de cette question de la précarité par nos Organisations.

Si longtemps les questions de nature technique prédominaient, assorties d'un embarras évident à s'adresser aux précaires, aujourd'hui, la question qui se pose avec force, c'est celle du comment faire avec un souci marqué de développer les luttes pour l'embauche et les revendications des précaires, et avec une perception plus grande à la fois des convergences d'intérêt et du besoin d'un engagement de tous les salariés pour gagner.

Les exemples qui suivent attestent de ces évolutions en cours et des possibilités réelles de faire reculer Pouvoir et Patronat sur cette question de la précarité.

Dans les **30 LUTTES** évoquées ci-dessous, ce sont déjà **893 EMPLOIS** qui ont été gagnés par l'action.

Chez IVECO (entreprise de la Métallurgie en Saône-et-Loire) :

La lutte a permis de transformer en septembre et octobre 88, 104 Contrats à durée déterminée en contrats à durée indéterminée.

L'action syndicale se poursuit pour imposer à la direction l'embauche des 246 jeunes encore en situation précaire.

Chez PHILIPPE ECLAIRAGE (Entreprise de la Métallurgie de Saône-et-Loire)

20 Contrats à durée déterminée sont embauchés en Contrats à Durée Indéterminée.

Chez FOITAIN (Entreprise de la Métallurgie en Saône-et-Loire)

6 Contrats à durée déterminée sont embauchés en Contrats à durée indéterminée.

Chez SETRA (entreprise de transports à Melun) :

5 contrats à durée déterminée sont embauchés définitivement après une grève des salariés.

DANS L'EURE

Chez CEZUS (à Rugles) :

4 intérimaires sont embauchés en contrats à durée indéterminée.

La lutte permet d'obtenir du même coup :

- * plus 4,5 % d'augmentation pour tous ;
- * une prime de 300 F ;
- * une prime titane de 500 F ;
- * une prime de production de 200 F supplémentaires ;
- * le doublement de la prime de casse-croute.

Chez MECANIQUE BROCHAGE (entreprise du Livre à Evreux) :

on obtient la transformation de 20 Contrats à durée déterminée en emplois stables grâce à l'action revendicative.

Chez HERRISSEY (entreprise du Livre à Evreux) :

dont le patron est le responsable du C.N.P.F. départemental, l'action syndicale débouche sur l'embauche de 6 emplois stables dans l'entreprise.

Chez ALSTIOM (Petit Quevilly en Seine-Maritime) :

L'action débouche sur 80 embauches de S.I.V.P., contrats à durée déterminée, intérimaires en emplois stables.

Au CENTRE DE TRI P.T.T. DE CAHORS (Dans le lot) :

Suite à une entrevue du syndicat avec le Chef du Centre, 2 postes d'auxiliaires sont transformés en emplois titulaires, dans les premiers jours de novembre.

A R.V.I. (Entreprise de la Métallurgie à Andrezieux dans la Loire)

30 intérimaires ont été titularisés au cours des deux derniers mois.

Chez A.B.G./S.E.M.C.A. (filiale de l'Aérospatiale de Haute Garonne) :

35 contrats à durée déterminée sont embauchés définitivement à la mi-novembre, suite à l'action.

Chez les CHEMINOIS

Plus de 202 embauches sont recensées par nos camarades de la Fédération sur 9 établissements depuis le début 88 :

- * 70 emplois créés dont 30 extérieurs à Montparnasse au service des trains ;
- * 30 embauches au service équipement de Bordeaux ;
- * 10 embauches obtenues au triage d'Ambérieux ;
- * 19 embauches à Paris Sud-Est ;
- * 60 embauches à Paris Ouest ;
- * Sur le seul mois de novembre, 4 contractuels en Contrats à Durée déterminée sont embauchés en cadres permanents à Paris Sud-Ouest ;
- * 5 autres sont également embauchés en cadres permanents à Invalides (SNCF-RER) ;
- * D'autres actions ont permis des promesses d'embauches, notamment 3 embauches définitives à la Gare de Lyon Perrache pour le 1er décembre et une dans les mêmes conditions et les mêmes dates à Avignon Gare.

DANS LA SANTE

. 45 T.U.C. du Centre Médical François et Marie Mercier dans l'Allier, rentrent en action avec la C.G.T.

35 sont en grève pour l'octroi des 500 F, le refus des TUC de travailler le dimanche et les jours fériés.

Le personnel participe et soutient cette action, y compris en étant présent à la grève.

Suite à cette lutte, 3 T.U.C. sont embauchés en Contrats à Durée Indéterminée dans la première semaine de novembre.

. A l'Hôpital de Rochefort, 28 S.I.V.P., T.U.C. et stages d'adaptation sont transformés en Contrats à Durée Indéterminée au 1er novembre.

. A l'Hôpital psychiatrique de Leyme (dans le Lot), suite à l'action, journée de grève et occupation du Conseil d'Administration, 13 auxiliaires sont embauchés définitivement et titularisés. L'action permet de maintenir l'école d'infirmières qui était sensé fermer.

DANS LA CHIMIE

A Stratinator (dans le Nord) : 35 intérimaires embauchés. 35 adhésions.

DANS LA METALLURGIE (Dans le Nord) :

à SOTEXO, la lutte permet l'embauche en Contrats à Durée Indéterminée de 200 jeunes qui se trouvaient en contrat d'adaptation. 25 adhésions de jeunes.

DANS LE COMMERCE

SERVAIR Roissy (Restauration Collective)

Après 10 jours de grève avec occupation de l'entreprise du 17 au 27 octobre 1988, 78 Contrats à durée déterminée ou contrats saisonniers sont transformés en embauches définitives et 13 temps partiel passent à temps complet.

BUFFET GARE ST CHARLES - Marseille (Restauration publique)

Après une grève de 24 H ils ont obtenu le passage de 3 temps partiel à temps complet. Egalement passage de 4 Contrats à durée déterminée en Contrats à durée indéterminée.

La lutte a permis également d'obtenir :

* Paiement de 6 jours fériés à 100 % ;

* Prime de fin d'année minimum de 1 500 F après un an de présence.

EURO MARCHE - Marseille (Hyper)

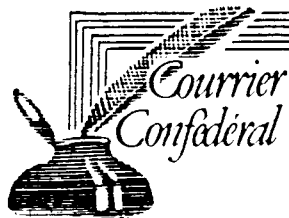
Après une grève de 3 jours, 9 embauches de contrats à durée déterminée en contrats à durée indéterminée.

GEDI FROID - Rognac (Bouches du Rhône)

3 intérimaires passent en Contrats à Durée Déterminée avec embauche définitive en Janvier 89.

PRISUNIC CHAMPS ELYSEES (Paris)

Suite à l'action 3 embauches dans le magasin.



POLITIQUE FINANCIERE

LA CONQUETE DES MOYENS POUR GAGNER

Ou, financer les coûts de sa défense

Nous vivons, avec le développement des luttes, une période où les besoins financiers se font durement ressentir dans nos organisations. Ce n'est pas vraiment nouveau, mais fortement amplifié. Faut-il limiter notre expression, moins informer les salariés directement concernés, l'opinion plus généralement, pour "économiser" quelque peu et se conserver quelques moyens pour la suite ?

Faut-il faire un "choix" dans les versements des cotisations aux organisations alimentées par les cotisations syndicales ? La situation fait que l'on fait l'un ou l'autre, ou pas pleinement l'un et l'autre.

1 - AGIR OUI - EN AVOIR LES MOYENS FINANCIERS

C'est plus facile à dire, écrire, qu'à mettre en oeuvre, il n'en reste pas moins qu'il faut que nous arrivions à poser ouvertement le problème du financement de sa défense, de la défense collective des salariés, retraités, chômeurs, précaires...

La permanence de sa défense ne passe-t-elle pas par des rentrées de cotisations régulières et nombreuses ?

S'il y a des formes particulières d'organisation des luttes pour poser ses revendications, il y a des limites qu'il est nécessaire de repousser. Toute activité s'accompagne de coûts, quels que soient ceux qui les prennent en charge (organisations, personnes). Ne pas en avoir la perception traduirait une vue étriquée des enjeux de la lutte, de la puissance qu'elle doit avoir.

Nous avons à aider nos directions de syndicat à impulser le renforcement, le collectage des cotisations.

Etre sûr de se défendre, de pouvoir conduire jusqu'au bout sa défense et en toutes circonstances, c'est être syndiqué, cotiser. A partir de là, les conditions sont requises pour se défendre, en toute indépendance.

2 - AVOIR UNE DEMARCHE OFFENSIVE

Par crainte d'être récupéré, on ne se syndique pas ! Ne pas être syndiqué, ne pas cotiser, c'est s'en remettre à d'autres pour financer l'action, donc c'est l'insécurité de pouvoir maîtriser les luttes, les négociations, les résultats.

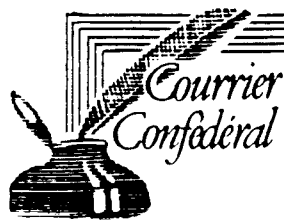
Que craint-on ? Pourquoi ne posons-nous pas partout ces questions ? Notre audience s'améliore, il est devenu évident pour un grand nombre de salariés, actifs ou retraités, que la CGT est de leur côté, qu'elle roule pour eux. Il faut faire comprendre que pour bien rouler il ne faut pas s'en remettre aux syndiqués actuels seulement, aux cotisants d'aujourd'hui, mais qu'il faut les rejoindre.

Le décalage entre nos moyens financiers, nos besoins financiers pour conduire l'action se creuse. Il se creuse également en regard de nos possibilités de renforcement, de collectage des cotisations. Disons donc franchement que continuer ainsi c'est se pénaliser, c'est amoindrir sa défense. Chacun sait bien ce que cela veut dire.

3 - UN PEU DE METHODE

Dans chaque organisation, il y a lieu de suivre la réalisation du budget : recettes et dépenses (c'est vrai de la section syndicale à la Confédération). Cette question n'est pas à remettre au lendemain...

Le lendemain, c'est aujourd'hui. C'est aujourd'hui qu'il faut avoir les moyens financiers pour organiser les luttes, les ancrer au plus profond des services, c'est-à-dire créer les conditions



pour que chacun prenne conscience des capacités qui existent pour satisfaire les revendications, au niveau qu'il faut.

DE CETTE APPREHENSION DES CHOSES, IL DECOULE

Définir les tâches immédiates avec l'ensemble du dispositif collecteurs. En cette période de l'année, il est impérieux de se mettre à jour :

- . 12e mois = 12 cotisations,
- . définir le rendez-vous mensuel qui permette d'alimenter le rendez-vous national au moment du CCN.

& Rendez-vous de mise à jour équivaut à une bonne préparation de placement du F.N.I. 1989

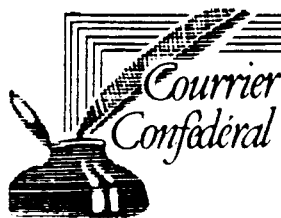
& Mise à jour veut dire être à jour dans ses versements UL, UD, FD

& Les collecteurs devront être munis de la planche de timbres

& Les cotisations 1989 devront être fixées démocratiquement (1 %)

& La généralisation du P.A.C. devra être examinée.

Pour réactiver l'acte : adhérent - cotisant - bilan - projet 1989 --) le pot fraternel, un moment de la vie démocratique du syndicat.



SERVICE de PRESSE

Pour toutes les questions relatives à l'information
(audio-visuel / presse écrite),
vous adresser au :

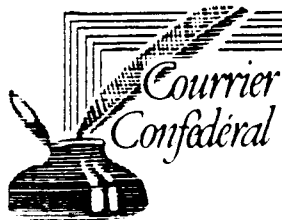
/ SERVICE DE PRESSE C.G.T. /

Chef de Service : Elyane BRESSOL

Secrétariat : Andrée BOILLE

N° Téléphone : 48.51.84.70

Télex : 235069



ETUDES ECONOMIQUES

Dans sa séance des 8-9 novembre 1988, le Conseil Economique et Social avait à son ordre du jour :

"POUR UNE INDUSTRIE TOURISTIQUE PLUS COMPETITIVE"

Rapporteur : M. TRIGANO

Intervenant au nom du groupe C.G.T. François PARROT a indiqué :

La France bénéficie, grâce à sa situation géographique et climatique ainsi qu'à son passé historique, à sa richesse monumentale, de possibilités importantes de développement du tourisme : celui-ci, tout en s'ouvrant aux étrangers, doit s'appuyer sur la population travaillant sur le territoire national.

La crise qui frappe durement les salariés explique la stagnation de la demande de vacances des français. Cette situation rend encore plus nécessaire la prise en considération du tourisme social, associatif, à but non lucratif.

Or, c'est un aspect qui n'apparaît pas dans le rapport et l'avis, qui se réduisent au seul domaine commercial : c'est faire l'impasse sur un bilan important aux plans culturel, économique, social.

Ca n'est pas acceptable !

D'autre part, aucune proposition précise n'est faite sur le statut des personnels travaillant dans le secteur du tourisme. Il n'y a pas non plus d'analyse du travail saisonnier, de solution au niveau de la formation des salariés qui y sont réduits.

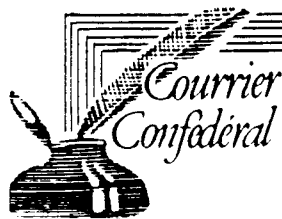
D'ailleurs, c'est l'ensemble de la profession qui souffre de sous-qualification, tant au niveau de la formation initiale que continue.

Enfin, les projets concernant un "regroupement fonctionnel" des compagnies de transport aérien ne posent pas la question pourtant grave qui concerne les salariés de ces sociétés et engage sur une voie dangereuse l'outil de service public de transport. Aucune disposition n'est même envisagée pour donner aux personnels les garanties qu'ils sont en droit d'attendre, alors qu'une politique d'expansion, de complémentarité, de qualité, de sécurité s'appuyant notamment sur les couches populaires qui sont en pratique écartées dans leur plus grand nombre de ce mode de transport permettrait un type de développement efficace et une réponse aux besoins réels des usagers.

Pour ces raisons, le groupe de la C.G.T. n'a pas voté l'avis.

Résultats du vote sur l'ensemble du projet d'avis :

Votants :	162	
Pour :	150	
Contre :	9	(C.G.T. Personnalités qualifiées : M. HERZOG)
Abstentions :	3	(Entreprises publiques : M. QUIN FEN : 2)



VO SALAIRES 2307

PAR FD	CEES	VO	PAR FD	CEES	VO
01	556	10935	17	14	335
02	108	3136	18	21	180
03	239	4910	19	6	45
05	74	1185	20	44	552
06	5	62	22	1	20
07	96	3239	23	66	759
08	88	1226	24	63	667
09	63	1301	27	4	150
10	128	4406	29	148	2578
11	58	592	31	4	57
12	47	1086	32	63	975
13	66	870	34	1	10
14	60	1039	37	11	166
15	10	154	39	80	962
			42	8	62
			47	3	50
			91	202	9572

CAMPAGNE D'ABONNEMENTS
(bases organisées)

U D : Aisne (1) - Allier (3) - Alpes Hte Pce (1) - Alpes Mmes (2) - Ardèche (1) - Ariège (1) - Aude (1) - Bouches du Rhône (9) - Charente (2) - Cher (1) - Corrèze (1) - Eure (2) - Eure et Loir (1) - Finistère (2) - Gard (1) - Hte Garonne (5) - Gironde (7) - Hérault (1) - Ille et Vilaine (2) - Indre (1) - Isère (3) - Jura (") - Landes (1) - Loire (2) - Loire Atlantique (8) - Maine et Loire (2) - Manche (1) - Meurthe et Moselle (1) - Morbihan (1) - Moselle (1) - Nord (4) - Oise (3) - Puy de Dôme (1) - Htes Pyrénées (2) - Ht Rhin (2) - Rhône (5) - Saône et Loire (1) - Sarthe (1) - Savoie (1) - Paris (14) - Seine Mne (5) - Seine et Marne (1) - Yvelines (2) - Somme (2) - Vaucluse (9) - Vendée (1) - Hte Vienne (1) - Vosges (2) - Yonne (1) - Territoire Belfort (1) - Hauts de Seine (7) - Seine St Denis (6) - Val de Marne (1) - Val d'oise (3) -

F D : Métaux (21) - Cheminots (6) - Sces pubics (12) - Chimie (17) - Construction (1) - Eclairage (14) - Org. Sociaux (5) - Transports (4) - Postale (5) - Agro-Alimentaire (4) - Trav. Etat (1) - Textile (3) - Livre (2) - Ports et Docks (1) - Verre (1) - Bois (2) - Equipement (2) - Finances (2) - education (5) - Santé (15) - Banque Assur. (1) - Dist. Commerce (5) - UGFF (1)

U L : Marseille 5° - Vichy - Vierzon - Nantes - Hermes - Bolbec - Nangis - Mérygnac - Epinal - Le Bourget - St Médard en Jalles - Issoire - Rillieux - Cholet -

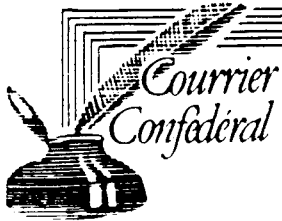
SOMMAIRE VO 2310

CADRES: L'encadrement sous haute tension
(au G.N.C d'EVRY)

SYNDICALISME : - Le Congrès de la C.F.D.T
- Bourges : Les Services Publics

LUTTES : - Les Succès du " Commerce "
- Degremont

- La Filière Bois



Henri TALAU et le théâtre ROUGE CITRON
 avec l'Institut d'Histoire Sociale C.G.T. de VAUCLUSE
 ont crée une pièce de théâtre : "20 ANS"

Cette pièce est une création originale qui fait parler deux Acteurs : l'un qui a vécu 68 et qui a 40 ans aujourd'hui, et l'autre, jeune de 20 ans.

Tout y passe : la lutte, les libertés, les acquis sociaux, l'hommage à Lucien BARBIER et Malik OUSSEKINE, l'amour, la vie.

Henri TALAU continue son oeuvre créatrice qui le place dans un monde théâtral différent avec un style unique, encourageant et émouvant, avec l'humour, le rire, la tendresse, avec le quotidien, l'espoir toujours présent...

Cette pièce est interprétée par Lionel CHARVIN et Henri TALAU sur une musique originale de Bertrand PARANQUE.

Lors de sa préparation, Henri TALAU s'est entouré de syndicalistes qui ont pu participé à cette création : une démarche nouvelle mais combien enrichissante pour chacun...

Cette pièce a été jouée lors du 1er MAI 88 en VAUCLUSE, durant le Festival d'AVIGNON, lors de la Fête de l'HUMANITE au stand de la Vie Ouvrière.

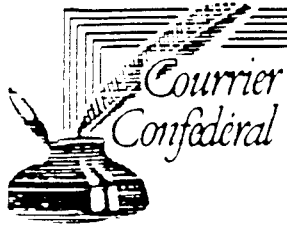
Elle continue son périple en VAUCLUSE et aussi dans tout le Pays, avec des Unions Locales et Départementales, des Congrès, des Comités d'Entreprise...

Et pourquoi pas chez vous ?

Pour toute information : prendre contact avec Henri TALAU

===== Bourse du Travail
 1, rue Ledru-Rollin
 84000 - AVIGNON

Téléphone : 90.86.31.82



ANTOINETTE

EN DECEMBRE, "ANTOINETTE" UN NUMERO FOR... MI... DABLE !



**SPÉCIAL
FÊTES**

★ NUMERO DE LUTTE ET D'ADHESION :

Des actions qui éclatent partout, nombreuses, tenaces.

★ Un numéro où des hommes parlent des femmes d'aujourd'hui :
ETONNANT ET DETONNANT...

★ Un numéro plein de gaité, qui sent bon les fêtes.

On y suit, à la ferme, un stage culinaire pour réaliser les bons petits plats du terroir.

On y voit comment s'habiller pour les fêtes.

On y trouve des idées de cadeaux

★ Un numéro qui nous entraîne sur les folles journées d'un tournage :
"Le Mariage de Figaro".

★ Un numéro où l'on se plonge dans une nouvelle d'un écrivain d'Afrique
du Sud.

Sans oublier les rubriques habituelles : Santé, Sélections, etc...

UN BEAU NUMERO, HAUT EN COULEUR, AGREABLE A LIRE.

LE NUMERO QUE L'ON A PLAISIR A DIFFUSER.

BON DE COMMANDE - N° DE DECEMBRE

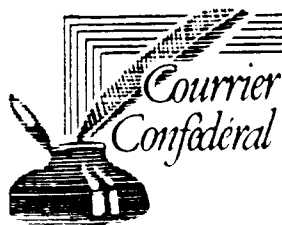
NOM Prénom

FEDERATION ENTREPRISE

Adresse où doit être expédiée la commande

.....

Nombre d'exemplaires en +
de la diffusion habituelle



**Une édition exceptionnelle
de la C.G.T.**

avec la « Revue des C.E. » n° 38

RCE

**QUELLE
INTERVENTION
SYNDICALE
DANS L'ACTIVITE
ECONOMIQUE DES C.E. ?**

SYNDICATS, C.E., C.H.S./C.T.
NE MANQUEZ PAS CE NUMERO
DE NOVEMBRE 88

Adressez vos commandes à la «Revue du CE»/
RCE, 33, rue Bouret. Paris 75019. Prix unitaire :
39 F. (A partir de 10 exemplaires : 35 F l'unité).



*Veillez me faire parvenir ... exemplaires de l'édition Spéciale «RCE» n°38
sur «l'activité économique des C.E.»*

Ci-joint la somme de F. (versement obligatoire à la commande)

NOM PRENOM

COLLECTIVITE OU ORGANISATION

ADRESSE

CODE POSTAL LOCALITE



INSTITUT D'HISTOIRE SOCIALE

" LES CAHIERS DE L'INSTITUT C.G.T. D'HISTOIRE SOCIALE "
 N° 27 - SEPTEMBRE 1988
 SONT PARUS

AU SOMMAIRE

- * VIVE 89
- * LES GREVES D'AOUT 1953
- * LA REVOLUTION N'EST PAS A VENDRE
- * MARCHE COMMUN - REPERES HISTORIQUES
- * 1968 - TEMOIGNAGE DE JACQUES PIOT
- * L'ORIGINE DU SYNDICALISME EN NORVEGE
- * IL Y A 50 ANS, MUNICH
- * DANS NOTRE MEMOIRE: MM.HERMAN, FORGUES, RAVAUX, DR.LAMAZE
- * LA VIE DE L'ASSOCIATION

Cette revue s'adresse aux SYNDICALISTES comme aux NON SYNDICALISTES, qui souhaitent connaître divers aspects de l'HISTOIRE SYNDICALE ET SOCIALE, nationale ET internationale.

Les cahiers paraissent tous les TROIS MOIS et le montant de l'abonnement annuel est de : 100 Francs.

oOo

ABONNEMENT AUX CAHIERS DE L'INSTITUT

Nom : _____ Prénom _____

Adresse _____

Ville _____ Code postal _____

• Abonnement d'un an à la revue : 100 F

• Abonnements supplémentaires à 80 F l'un.

Ci-joint _____ F à l'ordre de l'Institut C.G.T. d'Histoire Sociale, 263, rue de Paris, 93516 Montreuil Cedex.